

Compte rendu du Conseil d'École du 14 février 2013

Présents:

Commune de Fléac: M. Robert Floureau, M. Jean Michel Neau

Représentants des parents :

FCPE: Cécile Martinez, Christelle Morin, Sandrine Rapnouil, Bénédicte Cheminade, Verlène Simonnet

APEF: Sophie Déoux, Véronique Girault, Virginie Licata, Chauvet stéphanie

Enseignants:

Mesdames :

Valérie Léger, Véronique Hernandez, Christelle Haÿs, Hélène Pons ,
Françoise Blanca, Catherine Fregy, Corinne Martrou, Laure Berthomier,
Stéphanie Gazeau

Monsieur: Didier Bélair.

DDEN: Madame Claudine Verneuil

La séance est ouverte à 17 H 30 par M. Bélair.

Rappel de l'ordre du jour:

Rythmes scolaires

Projets classes de découverte

Journée solidarité du 30 mars 2013

Budget 2013 commune de Fléac

Travaux d'agrandissement

Questions diverses

Rythmes scolaires

Rappel des arguments qui ont conduit le ministre au choix de la semaine à 4 jours ½:

Journée de classe trop longue

Des moments de meilleur apprentissage mal respectés

Comparaison avec l'étranger :

Allemagne : 15 à 20 h/semaine

Finlande : 19 h/semaine

France : 24 h/semaine

La municipalité de Fléac a organisé une rencontre entre les élus, les représentants des parents d'élèves, les responsables de la MJC, la DDEN, les enseignants sur le thème des rythmes scolaires. Cette rencontre a permis à chacun de s'exprimer sur le sujet.

Une organisation a été proposée qui respecte l'objectif de l'allègement de la journée de l'enfant.

Proposition de planning

Cycle II : 24 h 00

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
8 h 30 11 h 45	3 h 15	3 h 15	3 h 00	3 h 15	3 h 15
Pause méridienne	1 h 30	1 h 30		1 h 30	1 h 30
13 h 15 15 h 15	2 h 00	2 h 00		2 h 00	2 h 00
Total journée	5 h 15	5 h 15	3 h 00	5 h 15	5 h 15

Cycle III: 24 h 00

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
8 h 30 12 h 00	3 h 30	3 h 30	3 h 00	3 h 30	3 h 30
Pause méridienne	1 h 30	1 h 30		1 h 30	1 h 30
13 h 30 15 h 10	1h 45	1h 45		1h 45	1h 45
Total journée	5 h 15	5 h 15	3 h 00	5 h 15	5 h 15

Le matin, une plage horaire allongée à 3 h 30 pour bénéficier au maximum des meilleures dispositions des élèves pour les apprentissages. (entre 8 h 30 et 12 h 00)
 Une pause méridienne de 1 h 30 sous la responsabilité de la municipalité.
 Une reprise pour l'après midi est allégée, consacrée aux activités d'éveil.
 La municipalité explique qu'il est très difficile d'allonger la pause méridienne car il faut y organiser des activités. Compte tenu du nombre d'élèves, des personnels à engager, des locaux, il paraît difficile de mettre en place une organisation qui respecte les normes exigées.

Les enseignants: l'allongement de la pause méridienne aboutit forcément à l'allongement de la journée scolaire, ce qui est le contraire de l'objectif de départ.
 D'autre part, on peut s'inquiéter sur les capacités de concentration des élèves qui seraient en activités depuis 8 h 30 du matin, au moment d'une reprise vers 15 h00.

D'autre part compte tenu des importants travaux prévus à la rentrée pour la restructuration de la maternelle, et de leur impact sur les locaux, il apparaît très compliqué d'être en mesure d'organiser cette réforme dès la rentrée 2013.

Avis du conseil d'école pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013 :

-pour : 1 voix
 -contre : 21 voix
 -abstentions : 0

Majorité pour un report en 2014.

Projet classe de découverte

Classe de mer CE2 du 11 au 15 mars Ile d'Oléron: 23 élèves

Coût du séjour 52,50 €/jour/ enfant soit 52,50 € X 5 X 23 =	6037,50 €
Frais hébergement adultes 36,50 X 5 X 1=	182,50 €
Matériel Travaux manuels	41,00 €
Transport De Maillard	84,50 €
	soit 7145,50€
Participation du Conseil Général : 19,35 € / jour / enfant soit 19,35 X 5 X 23 =	2225,25 €
Participation commune de Fléac	1000,00 €
Participation association des parents d'élèves FCPE et APEF et de la coopérative	930,00 €
Reste à la charge des familles 130 X 23=	2990,00 €

Soit **130.00 €** par enfant pour les 5 jours. Possibilité de paiement échelonné jusqu'au mois de mai.

Les parents pourront consulter le blog de l'école.

Classe de mer CE2 CM1 du 29 avril au 3 mai :56 élèves:

Coût du séjour 52,50 €/jour/ enfant soit 52,50 € X 5 X 56 =	14700,00 €
Frais hébergement adultes 36,50 X 5 X 1=	182,50 €
Matériel Travaux manuels	41,00 €
Transport De Maillard	884,50 €
	soit 15808,00€

Participation du Conseil Général : 19,35 € / jour / enfant soit 19,35 X 5 X 56 =	5418,00 €
Participation commune de Fléac	1500,00 €
Participation association des parents d'élèves FCPE et APEF et coopérative scolaire	1610,00 €

Reste à la charge des familles 130 X 56 = 7280,00 €

Soit 130.00 € par enfant pour les 5 jours. Possibilité de paiement échelonné jusqu'au mois de mai.

Des nouvelles des deux séjours seront régulièrement mises en ligne sur le blog de l'école:

<http://blogs16.ac-poitiers.fr/fleac/>

Journée solidarité du 30 mars

L'école s'est associée à l'organisation de la journée solidarité au profit de l'UNICEF. Une enseignante, Mme Hernandez, fait répéter une chorale d'enfants volontaires en dehors du temps scolaire.
 Cette chorale chantera à 17 h 00 à la salle des fêtes de Fléac.

Budget 2013 commune de Fléac proposé par la commission scolaire au vote du conseil municipal :

fournitures scolaires :	46 , 50 € X nombre d'élèves =
sorties:	6,50 € X nombre d' élèves =
transports:	8, 00X nombre d'élèves =

Bibliothèque	763 €
consommables	800 €
renouvellement manuels	1000 €
tennis	250 €

Maintenance Informatique	CDDP	670 €
entrée Nautilus		1362 €
Transports Nautilus		1550 €
Séjours Ile d'Oléron		2500 €

TBI	5000 €
Ecosse	2800 €

Travaux

Travaux d'agrandissement de la maternelle:

Début des travaux octobre 2013

Suite à la réunion de présentation avec le cabinet d'architectes, les modifications demandées ont été prises en compte et mises en forme.

Questions diverses

APEF:

- 1) **Est-il possible d'avoir le retour des enquêtes réalisées concernant les rythmes scolaires ?**

Oui, la mairie fera passer un document.

- 2) **Est-il possible d'harmoniser les horaires d'entrée/sortie des deux écoles ?**

Oui, les heures d'entrée et de sortie de classes se décideront en concertation

- 3) **Qu'entend-t-on comme activités Pédagogiques complémentaires ?**

Ce sont les activités qui ont pour vocation à remplacer le soutien actuellement mis en place.

- 4) **Ces activités seront-elles payantes ?**

Les activités pédagogiques complémentaires organisées et menées par les enseignants ne seront pas payantes.

- 5) **Dans l'intérêt de l'enfant, est-il envisageable de créer des mini-clubs durant la pause méridienne ? (dans le sens : éviter de trop grands temps « morts » qui pourraient engendrer lassitude ou énervement des enfants)**

Toutes les réponses ont été apportées en début de conseil

FCPE :

- 1) **Concernant les rythmes scolaires et la réforme: à quelle période de la journée sera mise en place le soutien scolaire?**
- 2) **Serait-il possible que le soutien soit bien différencié des activités dites périscolaires? Ou restera -t-il à la suite du temps scolaire comme aujourd'hui?**
- 3) **Il est démontré que l'enfant est plus réceptif en milieu d'après midi alors pourquoi arrêter l'école (le temps scolaire)? Pourquoi ne pas proposer des activités périscolaires sur la période méridienne allongée et reprendre les cours jusqu'à 16 h?**

Toutes les réponses ont été apportées en début de conseil

Municipalité: Fonctionnement de la cantine le mercredi

La cantine uniquement pour les enfants qui resteront à la MJC le mercredi.

16 mars : journée « propre » proposition conseil municipal des enfants

Dons à la coopérative scolaire:

FCPE 500 euros

APEF 420 euros

Compte-rendu enquête auprès des familles (voir photocopie)

La séance du conseil d'école est levée à 19 h 30.

Prochaine séance le jeudi 23 juin à 17 h 30.

La secrétaire

Le président